

COMMUNIQUE DE PRESSE

FCPR EMERGENCE INNOVATION 2, Sofimac Partners réalise le premier closing de son deuxième fonds d'amorçage technologique à 30 millions d'euros



Le 24 janvier 2017 – Créé en décembre 2016, le fonds d'amorçage interrégional EMERGENCE INNOVATION 2 (FPCI) a réalisé son premier closing à hauteur de 30 millions d'euros, en réunissant Bpifrance, via le Fonds National d'Amorçage (FNA), géré dans le cadre du Programme d'investissements d'Avenir (PIA) et piloté par le Commissariat Général à l'Investissement (CGI) (20 M€) et des partenaires privés : Caisses Régionales de Crédit Agricole, les Caisses d'Epargne régionales, BNP Paribas et le groupe Michelin.

Le FPCI EMERGENCE INNOVATION 2, géré par la société de gestion SOFIMAC PARTNERS, entend poursuivre l'action menée par le FPCI Emergence Innovation 1 qui a investi depuis 2012 dans vingt sociétés des domaines des sciences de la vie, du numérique et des écotechnologies. Ce nouveau véhicule d'investissement a vocation à réaliser un closing final de 40 à 50 millions d'euros, lui permettant ainsi de réaliser des investissements ambitieux principalement dans les régions Centre Val de Loire, Auvergne-Rhône Alpes et PACA.

Le nouveau FPCI vient ainsi conforter le développement et l'action de dispositifs existants ou en cours de création en faveur de l'innovation (notamment de SATT, fonds de maturation, et pôles de recherche universitaire dans le cadre du Programme d'Investissements d'Avenir) permettant de valider le potentiel d'investissement des projets issus de la recherche universitaire, mais aussi des incubateurs et des pôles de compétitivité.

En couvrant une large zone géographique, le fonds EMERGENCE INNOVATION 2 pourra investir dans des sociétés en phase d'amorçage, de tous secteurs d'activités, disposant d'une forte propriété intellectuelle, de technologies validées et ayant des besoins de financement de 500.000 à 4.000.000 d'euros. Leurs perspectives de marché devront être avérées et elles devront présenter un fort potentiel de croissance. Le fonds EMERGENCE INNOVATION 2 pourra investir, en plusieurs tours de table, jusqu'à 4 millions d'euros par participation, conjointement à des dispositifs d'amorçage ou d'autres investisseurs, parmi lesquels des fonds d'investissement nationaux ou régionaux.

Forte de son expérience dans l'amorçage technologique depuis plus de 20 ans, via la gestion d'initiatives telle que JEREMIE AUVERGNE et de fonds d'investissement parmi lesquels EMERGENCE INNOVATION 1 et ANGELSOURCE (fonds d'amorçage de sa filiale iSource), l'équipe d'investissement s'attachera à suivre les sociétés sur le long terme et veillera notamment à les accompagner dans la structuration de leur propriété intellectuelle et la qualité du management, tout en saisissant les enjeux stratégiques de leurs marchés.

A propos du Fonds National d'Amorçage (FNA)

Le Fonds National d'Amorçage (FNA), aujourd'hui doté de 600 millions d'euros dans le cadre du Programme d'Investissements d'Avenir (PIA) est géré par Bpifrance Investissement qui opère les investissements en fonds propres de Bpifrance, filiale de la Caisse des Dépôts. Le FNA ne finance pas directement des entreprises mais des fonds d'amorçage. 20 à 30 fonds d'amorçage nationaux et interrégionaux, gérés par des équipes de gestion professionnelles, qui réalisent elles-mêmes des investissements dans de jeunes entreprises innovantes en phases d'amorçage et de démarrage, seront à terme soutenus par le FNA.

Ce régime d'intervention publique en capital investissement auprès des jeunes entreprises innovantes a été validé par le Commission Européenne le 20 avril 2011, tout comme l'augmentation de 200 millions d'euros de l'enveloppe du FNA établie initialement à 400 millions d'euros (avis favorable de la CE en date du 26 avril 2012). Les fonds, souscrits par le FNA, visent notamment les entreprises des secteurs technologiques définis par la stratégie nationale pour la recherche et l'innovation : la santé, l'alimentation et les biotechnologies, les technologies de l'information et de la communication, les nanotechnologies et les écotechnologies.



Pour plus d'informations :

www.investissement-avenir.gouvernement.fr

www.caissedesdepots.fr/activites/investissements-davenir

<http://investissementsdavenir.bpifrance.fr> - Suivez-nous sur Twitter : @bpifrance

A propos de Sofimac Partners

SOFIMAC PARTNERS est une société de gestion multirégionale et indépendante agréée par l'AMF. Basée à Clermont-Ferrand, Lyon, Paris, Orléans et Limoges, elle est spécialiste des métiers de l'investissement dans les entreprises non cotées aussi bien dans l'innovation que dans l'industrie. Avec une taille critique d'encours sous gestion de près de 700 millions d'euros, la Société de Gestion SOFIMAC PARTNERS gère, au travers de 18 fonds, mandats et conseils, un portefeuille de 250 lignes et investit de 17 M€ à 19 M€ par an. Ses activités s'articulent autour d'un pôle capital-développement / LBO dans l'industrie et les services, et d'un pôle technologie orienté principalement dans les domaines santé/biotechnologies mais abordant tous les domaines de l'innovation.

Contacts presse :

SOFIMAC Partners: Pascal VOULTON : p.voulton@sofimacpartners.com
François MICELI : f.miceli@sofimacpartners.com
Tel : 04 73 74 57 57

Bpifrance Nathalie POLICE : nathalie.police@bpifrance.fr
Tel : 01 41 79 95 26